RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr
Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-104646

Département(s) de publication : **35**
Annonce n° **26-104646**

Section 1 - Acheteur

1.1 **Acheteur**

Nom officiel : 35 CHU

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 **Procédure**

Titre : PRESTATIONS DE TRAVAIL TEMPORAIRE DE PRATICIENS INTERIMAIRES POUR LES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTE DES GROUPEMENTS HOSPITALIERS TERRITORIAUX DE BRETAGNE

Description : Il s'agit d'un marché public unique (pas de lot). Le marché public est un accord-cadre qui fixe toutes les stipulations contractuelles. Il est exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique. Le marché public est conclu sans minimum et avec maximum exprimé en valeur pour toute sa durée de validité au sens de l'article R2162-4, 2° du code de la commande publique. Montant maximum pour toute la durée du marché public : 126 500 000€ HT. L'accord-cadre est multi-attributaires. Le nombre d'opérateurs économiques retenus est au maximum au nombre de six (6), sous réserve d'un nombre suffisant de candidats et d'offres. Les modalités d'attribution des bons de commande entre les différents titulaires sont détaillées à l'article 7.1.1 du CCAP. Le marché public est traité à prix unitaires fixés dans le bordereau des prix unitaires (BPU). L'ensemble des prestations pouvant être commandées sont décrites au cahier des clauses techniques particulières. Le marché public est conclu pour une période initiale d'un an à compter du 04/02/2027 ou de sa date de notification au titulaire si celle-ci est postérieure au 04/02/2027. Il peut ensuite être reconduit trois (3) fois par période successive d'un (1) an et pour une durée de validité maximale de quatre (4) ans.

Identifiant de la procédure : 29980ba8-0f6e-48e3-a291-767e3bd54c69

Identifiant interne : 2026AU01

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : Le marché public est passé selon une procédure adaptée en application des articles L2123-1, 2° et R2123-1, 3° (services sociaux et autres services spécifiques) du Code de la Commande Publique.

2.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79625000 Services de mise à disposition de personnel médical

2.1.2 **Lieu d'exécution**

Adresse postale : 2, rue Henri Le Guilloux

Ville : RENNES

Code postal : 35033

Subdivision pays (NUTS) : Ille-et-Vilaine (FRH03)

Pays : France

2.1.3 **Valeur**

Valeur estimée hors TVA : 97,300,000 **Euro**

2.1.4 **Informations générales**

Informations complémentaires : La clause d'exécution environnementale est décrite à l'article 8 au CCAP. Cette consultation s'inscrit dans le cadre de la mise en place d'un groupement de commandes régional, constitué selon les règles définies aux articles L2113-6 à L2113-8 du Code de la Commande publique et régi par une convention constitutive signée par ses membres. Le CHU de Rennes a été désigné en tant que Coordonnateur du Groupement de Commandes. Ainsi, il est confié au coordonnateur la fonction d'assurer, pour le compte des autres membres du groupement, la passation du marché public, ainsi que certaines missions liées à l'exécution du marché public (décision de reconduction, conclusion d'avenant, décision de résiliation). L'exécution est à la charge de chaque établissement membre et couvre le régime financier du marché public (le recours, le cas échéant, à la sous-traitance, la gestion et l'émission des commandes passées, la vérification du service fait, le règlement, le versement d'avances et d' acomptes, la liquidation et le mandatement des factures, ...). Le Membre est l' établissement public de santé adhérent au Groupement de Commandes. Ce Groupement de commandes est composé des membres suivants : CHU Rennes établissement support du GHT Haute-Bretagne agissant en son nom et pour son compte et au nom et pour le compte des établissements parties suivants : CH Fougères ; CHI Redon-Carentoir ; CH Simone VEIL – Vitré ; CH Brocéliande ; CH Les Marches de Bretagne ; CH de la Roche aux Fées ; CH Guillaume Regnier. CHU Brest établissement support du GHT Bretagne Occidentale agissant en son nom et pour son compte et au nom et pour le compte des établissements parties suivants : CH Pays de Morlaix ; CH Landerneau ; CH INTERCOMMUNAL DE CORNOUAILLE établissement support du GHT UNION HOSPITALIERE DE CORNOUAILLE agissant en son nom et pour son compte et au nom et pour le compte de l'établissement partie suivant : CH Douarnenez ; EPSM du Finistère Sud ; GROUPE HOSPITALIER BRETAGNE SUD (GHBS) établissement support du GHT SUD BRETAGNE agissant en son nom et pour son compte et au nom et pour le compte de l'établissement partie suivant : EPSM JM Charcot; CH BRETAGNE ATLANTIQUE établissement support du GHT BROCELIANDE ATLANTIQUE agissant en son nom et pour son compte et au nom et pour le compte des établissements parties

suivants : CH Alphonse Guérin Ploërmel ; CH Basse-Vilaine Nivillac CH Josselin ; EPSM Morbihan Saint-Avé ; CH ST MALO BROUSSAIS établissement support du GHT RANCE EMERAUDE agissant en son nom et pour son compte et au nom et pour le compte des établissements parties suivants : CH Dinan ; CH Cancale ; CH SAINT-BRIEUC PAIMPOL ET TREGUIER établissement support du GHT D'ARMOR agissant en son nom et pour son compte et au nom et pour le compte des établissements parties suivants : CH Guingamp ; CH du Penthièvre et du Poudouvre – Lamballe ; CH Lannion – Trestel ; CH CENTRE BRETAGNE établissement support du GHT CENTRE BRETAGNE agissant en son nom et pour son compte et pour le compte des établissements parties suivants : Centre Hospitalier de Guémené sur Scorff Maison d'Accueil spécialisée (MAS) de Guémené sur Scorff. Afin de leur permettre de mettre en place une stratégie de prise en charge publique commune et graduée du patient dans le but d'assurer une égalité d'accès à des soins sécurisés et de qualité, des Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT) ont été mis en place. En application du décret n° 2016-524 du 27 avril 2016 relatif aux groupements hospitaliers de territoire et du décret n°2017-701 du 2 mai 2017 relatif aux modalités de mise en oeuvre des activités, fonctions et missions mentionnées à l'article L. 6132-3 du code de la santé publique, au sein des groupements hospitaliers de territoire, une convention constitutive a été signée par chaque GHT et a désigné un établissement support du GHT. Toutes les missions de la phase d'exécution des marchés relèvent de chaque établissement membre. L'exécution du marché couvre son régime financier (le recours, le cas échéant, à la sous-traitance, la gestion et l'émission des commandes passées au titre des marchés publics, la vérification du service fait, le règlement, le versement d'avances et d'acomptes, la liquidation et le mandatement des factures, ...).

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Sans objet

Droit transnational applicable : Sans objet

Section 5 - Lot

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0001

Titre : PRESTATIONS DE TRAVAIL TEMPORAIRE DE PRATICIENS INTERIMAIRES POUR LES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTE DES GROUPEMENTS HOSPITALIERS TERRITORIAUX DE BRETAGNE

Description : L'ensemble des prestations pouvant être commandées sont décrites au cahier des clauses techniques particulières. Les quantités estimatives du marché public sont indiquées à l' annexe 2 du présent règlement de consultation et au Détail Quantitatif Estimatif (DQE). Ces quantités n'ont pas valeur contractuelle. Elles ne servent qu'à l'analyse des offres.

Identifiant interne : 2026AU01

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79625000 Services de mise à disposition de personnel médical

Options :

Description des options : Au sens du droit communautaire, les options sont les suivantes : Le marché public comporte des reconductions ; Le CHU de Rennes se

réserve la possibilité de recours ultérieur à une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables, pour la réalisation de prestations similaires au sens de l' article R2122-7 du code de la commande publique.

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Adresse postale : 2, rue Henri Le Guilloux

Ville : Rennes

Code postal : 35033

Subdivision pays (NUTS) : Ille-et-Vilaine (FRH03)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 1 **An**

5.1.4 **Renouvellement**

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 **Valeur**

Valeur estimée hors TVA : 97,300,000 **Euro**

Valeur maximale de l'accord-cadre : 126,500,000 **Euro**

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Hors DUME, L'opérateur économique produit : La lettre de candidature modèle DC1, ou équivalent ; La déclaration du candidat modèle DC2, ou forme libre ; Un dossier de candidature présentant : le chiffre d'affaires global réalisé aux cours des trois derniers exercices et la part du chiffre d'affaires liée aux prestations objet du présent marché public au cours des trois (3) derniers exercices ; une présentation de la société, explicitant les moyens humains et matériels justifiant l'aptitude du candidat à pouvoir répondre au marché public ; les références au regard de prestations similaires ou de même nature réalisées ou en cours de réalisation au cours des trois (3) dernières années ; En cas de redressement judiciaire, une copie du jugement prouvant qu'il est habilité à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché public. L'offre du candidat sera constituée par les pièces indiquées à l'article 9 du règlement de la consultation. Le délai de validité des offres est de 4 mois à compter de la date limite de réception des offres finales. Le CHU de Rennes se réserve le droit de négocier avec l'ensemble des soumissionnaires. Toutefois, le CHU de Rennes se réserve la possibilité d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation.

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères d'attribution sont indiquées au règlement de consultation

5.1.11 **Documents de marché**

Adresse des documents de marché : https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise/consultation/3094222?orgAcronyme=x7c

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise/consultation/3094222?orgAcronyme=x7c

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 30/11/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 4 **Mois**

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : **non**

Le paiement en ligne sera utilisé : **non**

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1000

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Rennes

Informations relatives aux délais de recours : L'instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours est : Tribunal Administratif de Rennes 3, Contour de la Motte CS44416 35044 Rennes Cedex Téléphone : 02 23 21 28 28. Télécopie : 02 99 63 56 84. Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr Les voies de recours ouvertes sont les suivantes : • Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat ; • Référé

contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; • Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme ; • Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : 35 CHU

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Rennes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : 35 CHU

Numéro d'enregistrement : 26350007600017

Adresse postale : 2, rue Henri Le Guilloux

Ville : Rennes

Code postal : 35033

Subdivision pays (NUTS) : Ille-et-Vilaine (FRH03)

Pays : France

Point de contact : Virginie PORTOLLEAU

Adresse électronique : virginie.portolleau@chu-rennes.fr

Téléphone : +33299284369

Profil de l'acheteur : https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Rennes

Numéro d'enregistrement : 17350005900014

Adresse postale : 3, Contour de la Motte CS44416

Ville : Rennes

Code postal : 35044

Subdivision pays (NUTS) : Ille-et-Vilaine (FRH03)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-rennes@juradm.fr

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 4693d601-0217-44e6-9cb0-373b1a7ef778 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché – régime assoupli

Date d'envoi de l'avis : 27/10/2026 à 16:43

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/10/2026